



Espoir Hérault
Association affiliée UNAFAM
356 rue Ferdinand de Lesseps
34070 Montpellier

Compte rendu du Conseil d'Administration du 12 décembre 2017

CONVOCAION du Président : envoyée le 25 novembre 2017

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR du CA du 7 juin 2017.
2. Ajustement de la gouvernance d'EH.
3. Situation des adhésions 2017.
4. Bilan du plan d'actions prévu en juin 2017.
5. Bilan des réunions stratégiques de la fin de l'année 2017.
6. Plan d'actions 2018 : décliné en 6 chantiers.
7. Moyens financiers et humains à mobiliser en 2018.
8. Planning prévisionnel des réunions en 2018.

Afin d'enrichir et de mieux encadrer les débats cet ordre du jour a été assorti d'un agenda précisant le temps à consacrer à chaque question, chaque point a par ailleurs fait l'objet d'une note pour éclairer les discussions, et enfin, lors du CA chaque point a été introduit par la présentation d'une ou plusieurs diapositives.

FEUILLE DE PRESENCE (par ordre alphabétique des présents)

Jean Paul Cabanettes jean-paul.cabanettes@laposte.net	Présent
Dr René Cariou recarmont@orange.fr	Présent
Pierre Edaidj pierre.edaidj@wanadoo.fr	Présent
Joseph Gareng joseph.gareng@orange.fr	Présent
Jean-François Giovannetti jfgiovannetti@yahoo.fr	Présent

Bernard Lemoine lamblem@free.fr	Présent
Pascal Martin du Bosc pascalmdb@bluenetech.net	Présent
Christian Thiaumont c.thiaumont@orange.fr	Présent
Marylise Blanc marylise.blanc538@orange.fr	Absente

1. Approbation du CR du CA du 7 juin 2017.

Le compte rendu de la réunion du CA du 7 juin 2017 ayant été joint à l'envoi de la convocation, le Président en demande l'approbation tel que rédigé.

- **A l'unanimité le compte rendu est approuvé.**

2. Ajustement de la gouvernance d'EH.

Il s'agit de faire évoluer la répartition des fonctions au sein d'EH afin de mieux mobiliser les compétences de chacun et mieux représenter l'association lors des différentes et nombreuses instances dans lesquelles EH doit s'impliquer.

- **A l'unanimité des membres présents du CA, les propositions suivantes sont approuvées.**
 - Jean-Paul Cabanettes prend le deuxième poste de vice-président laissé vacant et se charge de façon particulière en 2018 de la réalisation des documents comptables ;
 - Il est mis fin aux services du comptable M. Gérard Costa et Bernard Lemoine continue à assurer les fonctions de trésorier suite à démission de P.Edaidj de ce poste. ;
 - Christian Thiaumont, secrétaire, prend en charge particulièrement le suivi des adhérents et la production des documents de communication avec Jean-François Giovannetti ;
 - Jean-François Giovannetti représente EH au sein du CA d'APSH34.

3. Situation des adhésions 2017.

Sur la base du tableau réalisé par Christian Thiaumont, l'état des adhésions en 2017 est présenté aux Membres du Conseil.

C'est l'occasion de constater une bonne dynamique, les nouveaux adhérents ont par ailleurs montré une forte motivation. Cela obligera certainement à mieux partager les actualités et les informations sur nos activités avec l'ensemble des adhérents. A noter l'adhésion très récente de Madame Anne Marie Cazal dont la cotisation sera prise en compte pour 2018, et non en 2017 compte tenu de la date de son adhésion.

4. Bilan prévu au plan d'activités 2017.

Le CA de ce jour est l'occasion de faire le point sur les différents projets et chantiers en cours, notamment décidés lors du dernier CA de juin 2017. Cet état des lieux est porté à la connaissance des Membres du CA au travers d'une note et d'une diapositive. Les binômes en charge des dossiers rendent compte de leurs états d'avancement.

- Lattes : BL et JPC : Après un flottement politique entre la mairie et la métropole le projet demeure complètement d'actualité, sans qu'une programmation puisse toutefois être fixée. EH reste donc en veille très rapprochée sur les évolutions attendues.
- Castelnau le Lez : JFG et JPC : information de dernière minute, Mme Sarrazin (Directrice générale des services de la Mairie) a officiellement confirmé la décision de la mise place d'une Résidence Accueil sur l'îlot 19 de la ZAC Eurêka. Cela implique maintenant une attention particulière d'EH et de son conseil (Olivier Suffit) pour s'assurer de la prise en compte de nos préconisations dans l'élaboration du programme de RA. FDI, bailleur social de l'opération, devra recourir à nos services

pour avancer dans la réalisation des 27 logements dédiés à la RA sur les 97 prévus pour l'ensemble de l'immeuble. De façon certaine maintenant, l'on peut dire que Castelnaud le Lez proposera une RA d'ici à environ deux ans.

- c) Béziers : JG et BL : Un long travail de sensibilisation, d'information et une très bonne implication dans les instances locales menés par Joseph Garenq ont permis de franchir les différentes étapes de la mise en place du projet. Aujourd'hui le projet de réhabilitation et de rénovation du site est programmé et tout indique que 2018 verra la réalisation de cette reconversion architecturale permettant de disposer d'une Résidence Accueil à Béziers. La dynamique de l'association, aussi présente dans le GEM - que JG parraine - a largement contribué à ce succès. Béziers sera assurément la deuxième réalisation transformée d'EH.
- d) Alco : BL et JFG : Après une première approche avortée sur le site d'Alco, une réunion avec M. Bruno Leroy, responsable de l'urbanisme au sein de la Métropole est programmée pour janvier 2018.
- e) Castries : JPC et CT : Rien de concret, mais des contacts seront relancés en 2018.
- f) Sète : Projet sans suite.

- **Ce bilan est partagé à l'unanimité.**

5. Point sur les réunions stratégiques organisées en fin d'année 2017.

JF Giovannetti met en perspective le riche agenda des réunions tenues au cours du dernier trimestre 2017. Ces réunions avec l'ensemble des partenaires (AIRIS UNAFAM ISATIS APSH34) d'Espoir Hérault ont permis d'élaborer des propositions pour le plan d'actions 2018, plaçant ainsi EH au sein d'un réseau de partenaires. JFG présente dans cette logique une diapositive synthétisant les échanges menés avec chaque partenaire.

Trois propositions, co-construites ont ainsi été présentées :

1. Réalisation d'un guide sur les aides, les services et les ressources pour le logement adapté des personnes en situation de fragilité psychique ;
2. Manifestation au Gazette Café organisé avec l'UNAFAM sur la question du logement adapté ;
3. La poursuite du travail sur le Cadre éthique d'EH pour les RAs.

Ces 3 propositions d'actions caractérisent la volonté d'EH de fédérer différentes parties prenantes autour de projets communs. Chacune de ces 3 propositions est développée dans le plan d'actions 2018, aux points 6-2, 6-4 et 6-6.

6. Plan d'actions 2018 : décliné en 6 chantiers ou travaux de groupes thématiques.

6-1 Groupe bénévolat animé par Jean Paul Cabanettes.

La note synthétisant les travaux de ce groupe diffusée avant le CA est approuvée et des commentaires sont faits en séance par différents membres. Il faut principalement retenir que le constat est fait de la difficulté de développer en volume les actions d'accompagnements, compte tenu de l'offre de service, des volontaires, et de la difficulté inhérente aux malades de s'exposer à une « pratique nouvelle » (expression du docteur Cariou). La nécessité de mobiliser une interface ou un parrain assurant la liaison entre l'offre et la demande s'impose. Ce lien peut être assuré par la structure d'accueil mais aussi par la mobilisation de moyens humains d'Espoir Hérault. Cette fonction de facilitation assurée par EH est reconnue comme centrale par le CA. Par ailleurs, JFG souligne que ces actions dites de « bénévolat » contribuent à l'insertion sociale et la participation citoyenne des personnes en situation de fragilité psychique. L'éventualité de faire appel à un agrément pour accueillir un service civique a été discuté, et le CA donne mandat au bureau pour faire les démarches d'obtention d'un agrément en vue du recrutement éventuel d'un volontaire du service civique. BL souligne que les actions de bénévolat ont été décidées pour d'abord développer une dynamique chez les adhérents bénévoles, répondre aux besoins d'intégration sociale de nos malades, sachant que la mission prioritaire de EH est la création de logements, mission qui occupe peu de bénévoles et a un pas de temps long. Il est important de se poser la question du pourquoi d'un recrutement.

Ce recrutement, avec une lettre de mission appropriée, sera débattu dans un prochain CA. Une autorisation d'engagement de dépenses de 500€ a été décidée par le CA pour accompagner autant que de besoin les actions qui seront facilitées par EH en 2018.

6-2 Travaux concernant la réalisation d'un guide et d'un mode d'emploi sur les aides, les services et les ressources mobilisables pour le logement adapté des personnes en situation de fragilité psychique. Ce guide, présenté dans ses grandes lignes par JF Giovannetti, sera aussi à l'attention des familles ayant des proches touchés par le handicap psychique, mais il devra être également utilisable par tous les acteurs du

secteur médico-social.

La rédaction proprement dite, comme détaillé dans le document soumis au CA, sera accompagnée par un comité de pilotage (COPI) rassemblant l'ensemble des parties prenantes du projet (UNAFAM, AIRIS AP34, etc.). Cette rédaction sera assurée par une personne ressource (chargé de mission) dont le financement sera sollicité à un (ou des) bailleurs de fonds. L'ARS est visée, mais un premier tour de table sera organisé dès le début 2018 afin de partager et d'échanger sur cette action qui doit s'ouvrir aux autres partenaires. Le profil de la personne ressource et le cahier des charges de la prestation restent à affiner. Jean-François Giovannetti continuera à suivre ce dossier et mobilisera l'intérêt des adhérents d'EH à l'occasion de l'assemblée générale 2018.

6-3 Le logement inclusif. Bernard Lemoine indique que de nombreux documents et idées de logements adaptés pour personnes ayant un handicap psychique circulent actuellement. Les textes demandent à être mieux cernés. La RA ne pourra pas être la seule réponse aux besoins de logement pour personnes ayant des troubles psychiques compte tenu des révisions de financement par la Cohésion Sociale pour l'accompagnement. Ce point nécessite une réflexion stratégique collective et BL propose la mise en place d'un nouveau groupe de travail qu'il piloterait. JG et JFG se sont portés volontaires, mais les adhérents de l'UNAFAM seront sollicités également, ainsi que ceux d'EH à l'occasion de la prochaine assemblée générale.

6-4 Un Gazette Café avec l'UNAFAM. Les discussions avec l'UNAFAM, menées par BL et JFG, ont permis de jeter les bases d'une manifestation commune sur le thème du logement adapté. Le principe d'une participation commune avec nos partenaires habituels est acquis et il est convenu de former un groupe de travail pour faire des premières propositions de contenus et d'intervenants pour une manifestation de type Gazette Café. BL, JFG et CT se sont proposés pour participer à ce GT piloté par JFG. En ce qui concerne la date, la semaine de la santé mentale en mars prochain pourrait être une occasion de présenter nos ambitions à un public plus vaste, mais cette hypothèse reste à valider. Une autorisation d'engagement de dépenses à hauteur de 500€ pour soutenir cette manifestation est décidée par le CA.

6-5 Développement de nos supports de communication. JFG et CT mettront à profit le tout début du 1^{er} trimestre pour réaliser les mises à jour du site et préparer les supports de communication dédiés aux manifestations dans lesquelles EH doit s'impliquer. Sur le site web, le développement d'une zone d'archivage en accès réservé sera réalisé. Par ailleurs une lettre d'information trimestrielle sera également développée, en relation avec le site web sur la base du principe « *en savoir plus...* ». Une autorisation d'engagement de dépenses à hauteur de 500€ pour réaliser ces deux développements est décidée par le CA. Le CA a par ailleurs demandé à ce que cette lettre d'information soit dans un premier temps à destination uniquement des adhérents de l'association et pas diffusée à l'extérieur, sur une périodicité souple. Le bureau se penchera particulièrement sur la réalisation de cette lettre d'information. Comme les autres actions, ces projets de communications seront examinés et validés en CA autant que de besoins. BL souligne la nécessaire confidentialité sur les projets en cours tant que les élus concernés ne les ont pas validés officiellement. En conséquence la communication sur les projets en cours en dehors du CA ne pourra se réaliser qu'avec l'aval des élus.

6-6 Cadre Ethique. Le premier travail sur le cadre éthique a permis d'aboutir à un texte qui cadre nos attentes, principalement en matière de services attendus. Ce texte a servi de cadre au cahier des charges de la Résidence Accueil de Castelnaud en août 2017. Il a également été soumis aux commentaires de nos partenaires, notamment, d'ISATIS, d'AVH et d'AP34. Les commentaires se révèlent assez divergents apparemment sur certains points précis (statut du résident, sécurisation du bâtiment par exemple), aussi il convient maintenant d'en assurer une version plus générique. Par ailleurs, ce document, sous une forme revisitée, permettrait de recueillir et d'apprécier les propositions faites par les futurs gestionnaires des résidences accueil qu'EH pourrait développer (à Castelnaud et Lattes notamment). BL souligne qu'il est important que ce cadre éthique soit utilisé comme une base de discussion précise et détaillée avec le futur partenaire d'une RA mais qu'il serait très maladroit de mettre en concurrence les gestionnaires potentiels. JFG assurera le pilotage d'un petit groupe de travail sur cette question qui réunira PMDB et BL.

7. Moyens humains et financiers à mobiliser en 2018.

Toutes ces actions, pour certaines particulièrement, nécessiteront des engagements financiers propres à EH, mais elles devront probablement mobiliser des moyens humains nouveaux pour l'association, au-delà de

son cercle de bénévoles. Le recours à un volontaire du service national a été évoqué, d'autres possibilités existent, elles devront être analysées, en même temps que des sollicitations auprès d'instances diverses. Les président et vice-présidents d'EH (BL, JFG et JPC) se mobiliseront de concert sur ce point pour évaluer les besoins, faire des simulations prévisionnelles permettant d'éclairer les membres du CA sur les répercussions possibles. Les arbitrages sur les divers scénarios possibles seront rendus en CA.

8. Planning prévisionnel 2018.

Résultant de la nouvelle dynamique créée depuis le CA de juin, et des impacts de nos diverses activités programmées en 2018 sur le temps de travail des bénévoles d'EH, il est proposé au CA une planification plus adaptée. Après un échange de différents points de vue, il est convenu, dans un premier temps, de prévoir :

- a) 1 AG par an le plus tôt possible, dès les documents comptables disponibles afin de lancer les actions au plus tôt et de partager notre plan d'actions avec tous les adhérents, en les mobilisant sur les points mentionnés.
- b) 2 CA « régaliens » par an, en s'autorisant de réunir, si besoin, un CA sur une actualité, une urgence particulière, une décision d'engagement nécessitant la validation d'un CA. Le recours à une consultation électronique doit également rester une solution possible.
- c) Concernant le rythme des réunions du bureau, une réunion trimestrielle est planifiée pour faire un point régulier sur l'ensemble des activités en cours, préparer la lettre d'information aux adhérents et assurer les tâches liées à la vie de l'association, dont la préparation des deux CAs programmés.
- d) Cette première proposition de fonctionnement de notre gouvernance sera revue autant que de besoin, elle sera évaluée et rediscutée dans le cadre d'un prochain CA.

RAPPEL : Tous les points abordés dans ce CR renvoient aux différentes notes élaborées à l'attention des membres par les différents rédacteurs. Ces documents seront consultables prochainement dans la zone d'archivage de notre site.

Ainsi se termine le CA du 12 décembre 2017

Le Président sollicitera les membres pour planifier une prochaine réunion du CA par messagerie électronique.

Le secrétaire de séance

Le Président

Christian Thiaumont

Bernard Lemoine

